



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFiP

Comité Technique Local du 4Juillet 2017

Les élus FO-DGFIP64 ont lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

La DGFIP est une nouvelle fois la cible toute désignée par le Gouvernement mais plus surprenant par la Cour des Comptes.La Cour des Comptes sur commande Gouvernementale nous a livré une vision budgétaire apocalyptique avec des déficits abyssaux (+ de 8 milliards d'euros)......

Il n'en fallait pas plus pour que le Ministre des comptes publics, M DARMANIN, annonce illico le gel du point d'indice des fonctionnaires pour 2018. Rappelons au passage que nous avons perdu 16 % du pouvoir d'achat de 2000 à 2016 et ce ne sont pas les 0,6 % de juillet 2016 et janvier 2017 ni PPCR qui combleront cette perte .N'oublions pas que le taux des retenues pour pension civile est passé de 7,85 % en 2010 à 10,29 % en 2017 sans compter les amputations de crédits budgétaires que nous subissons chaque année. Aucun ministre ne s'en est ému!

D'où provient ce déficit de 8 milliards que l'on veut imputer une nouvelle fois aux fonctionnaires ?

La Cour des Comptes évoque également la densification trop importante de la DGIP rappelant « les 4765 implantations et ce malgré la suppression de 3,6 % d'entre elles en cinq ans ».

Nous ne pouvons souscrire à un tel raisonnement et remarquons pour le moins au passage que « ces chiffres ne tiennent aucunement compte de la disparition de 600 implantations (+de 11%du réseau) sans compter les 8000 emplois supprimés en parallèle » comme l'ont souligné nos camarades FO-FINANCES. La Cour des Comptes propose entre autre de geler la progression automatique de carrière des fonctionnaires et de n'en remplacer qu'un sur trois dans la fonction publique territoriale et hospitalière et un sur deux dans la fonction publique d'État.

Il est curieux de constater, que, comme par hasard, à chaque changement de gouvernement un audit sur les finances publiques conduit à constater des déficits considérables, et ce, afin de mener des politiques d'austérité de grande envergure (fonctionnaires courbez l'échine, utilisez la Méthode Coué!!!!!).

De ce fait, M le Président, nous en venons à l'ordre du jour de ce CTL.

Des postes sont en déficit notable ou notoire et ou connaissent des situations particulières, vous les connaissez, nous les avons maintes fois évoqués en CHS-CT et CTL (TPM Pau, Pairie, Nay, Lescar, TPM Bayonne, Sie/Sip Oloron, Trésorerie d'Oloron, Mauléon, Tardets, Navarrenx, Garlin, Arzacq, Hasparren et Ustarritz, Hendaye etc....) mais également tous les postes et services restructurés ou en voie de restructuration (SIP et SIE, SPF-E). Nous espérons que les CAP apporteront des réponses concrètes à tous ces postes.

Nous avons appris, mais peut- être est-ce une fausse nouvelle (fake news très en vogue) que certaines DDFIP auraient reçu le feu vert de M DARMANIN aux fins de restructuration. La DG a-t-elle donné suite à vos propositions ?

Enfin M le Président, des échos dont nous disposons à ce jour sur le fonctionnement des Centres de

Contact, les élus **FO-DGFIP64** vous font part de leur plus grande inquiétude quant aux conditions de travail de nos futurs collègues. Nous ne vous parlons pas ici des locaux mais bien du fonctionnement du Centre.

En réponse à notre liminaire, le Directeur nous a précisé avoir rencontré M Darmanin fin juin. Il a d'emblée confirmé « le gel du point d'indice ,la poursuite des efforts en effectifs et en moyens » en soulignant que la DGFIP avait déjà beaucoup contribué. La suite semble plus confuse entre une volonté de rationaliser mais également de maintenir le réseau en milieu rural. M Darmanin a précisé que les missions pourraient être regardées.

Le Président s'est félicité du fait que la création du Centre de Contact n'ait pas dégradé la situation des effectifs dans le Département.Les restructurations sont en « attente » (Les élus FO ont fait remarquer que dans d'autres départements elles s'accéléraient).

Les élus **FO-DGFIP** seront vigilants sur le projet de mutation de la Direction des 6 et 7 juillet.

► Concernant le projet d'arrêté sur la mise en place des SPF-E, 2 OS ont voté contre dont **FO**. Pour vos représentants ces restructurations engendrent des problèmes de basculement, stocks et n'octroient pas les effectifs nécessaires à l'accomplissement des missions.

La Direction a reconnu avoir anticipé des gains de productivité.

- ▶ La fusion des secteurs d'assiette du SIP d'Oloron est la conséquence de ce que vos élus ne cessent de dénoncer la « non arrivée » sur cette RAN d'agents.La Direction face au coût de l'immobilier envisage sur Oloron un autre site d'hébergement.
- ▶ La réorganisation des services chargés des missions domaniales. Nous vous renvoyons à nos commentaires en CHS-CT. La gestion domaniale conserve 2 Contrôleurs à Pau et 5 Cadres A sur le service de l'évaluation domaniale. Les évaluateurs de Bayonne disposent d'une période transitoire de trois ans. Vos représentants FO ne peuvent que déplorer le service non rendu aux collectivités, justifiant ainsi notre votre contre.
- ► Concernant le Centre de Contact, nos craintes sur son fonctionnement sont avérées. Vos élus FO ont obtenu certaines informations sur le CDC de Carcassonne (amplitude de travail journalier 5h de téléphone, traitement des mails 2h, deux pauses de deux fois 20 minutes , travail le samedi en période d'échéance. De plus, nous avons précisé que les Centres étaient destinés à moyen terme à récupérer la mensualisation des CPS. Qu'en sera-t-il à Pau ? La Direction précise que le règlement intérieur ainsi que les horaires variables passeront en CTL.

Le Centre de Contact gérera les départements suivants (34,84,78,64).

Les frais de déménagement sont pris en charge par la Direction Générale, le coin repas est lui pris en charge par le Secrétariat Général à hauteur de 5000€.

▶En question diverses sur les parkings de Pau la Direction précise que tous les agents remplissant les critères auront une place. Reste à déterminer le lieu (Monpezat, Orléans, Verdun, Bosquet).

La Direction nous a affirmé sa volonté également de « cloisonner » les services en raison de problème de sécurité, par le biais de badge , dans un premier temps sur Monpezat puis par la suite en deux temps, crédit oblige, sur Orléans.

Pour plus de renseignements nous vous engageons à contacter nos représentants (cf supra).

Bonnes vacances à Toutes et Tous!

Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :

Johanna JOUVE (Trésorerie Bedous) Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans) Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren) Jean BERNET (Trésorerie Oloron – expert)